



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 111740

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur l'opacité de la stratégie gouvernementale en matière de lutte contre la mortalité routière. Alors que la mortalité sur les routes a connu une hausse très inquiétante de 21 % en janvier 2011 par rapport à janvier 2010 et que l'on dénombre 4 000 morts en France chaque année sur nos routes, le Gouvernement multiplie les mesures incompréhensibles. Ainsi après avoir choisi d'assouplir le système de permis à points, Matignon annonçait le 11 mai une batterie de mesures contraignantes pour réduire l'insécurité routière. Le 24 mai, face à la pression d'une partie de la majorité parlementaire, la suppression des panneaux indiquant la présence de radars est mise entre parenthèses par le Gouvernement et l'interdiction des avertisseurs de radars est discutée. Des décisions prises par le comité interministériel, il ne reste *de facto* plus rien. Plus grave sont les signaux contradictoires envoyés à nos concitoyens qui auront des conséquences dramatiques. Il souhaite connaître la stratégie du Gouvernement en matière de sécurité routière afin de rectifier ces mauvais résultats.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111740

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6463

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)